

# Recouvrement amiable



*Et c'est réglé !*

Notre intervention impacte fortement sur votre débiteur. Elle lui montre en effet que vous ne comptez pas "vous laissez faire", et, qu'il est de son intérêt de régulariser sa situation dans les plus brefs délais.

Nos méthodes novatrices, basées sur la psychologie allient à la fois courtoisie et fermeté. Elles ont pour but de préserver l'ensemble de vos intérêts : l'encaissement de votre créance, mais aussi, le maintien ou la reprise, de relations commerciales, avec le débiteur, qui est souvent un client. Elles visent aussi le respect de votre image et de votre réputation.

La rapidité de notre intervention, la mise en œuvre de tous les moyens légaux à notre disposition, et, la recherche de toutes solutions amiables auprès de votre débiteur, vous garantissent un des taux d'encaissement parmi les plus élevés de la profession.